



PRISME

Fédération wallonne LGBTQIA+

POUR UN ACCUEIL STRUCTURELLEMENT INCLUSIF DES PERSONNES LGBTQIA+ DANS L'ACCUEIL DES DEMANDEUR·EUSES DE PROTECTION INTERNATIONALE

**Etudes, outils et conclusion du projet "Safer Spaces pour les
demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+"**



**Financé par
l'Union européenne**

Table des matières

Résumé exécutif.....	2
1. Introduction et contexte du projet	4
2. Étude approfondie	7
2.1. Méthodologie.....	7
2.2. Besoins identifiés.....	8
Pour les professionnel·les des centres d'accueil.....	8
Pour les résident·es LGBTQIA+	9
3. Contenus créés sur base de cette étude : Programme de formation	12
3.1. Formation en ligne (e-learning).....	12
3.2. Formations en présentiel pour le secteur de l'accueil	13
3.3. Formation de formateur·ices (train-the-trainer)	14
4. Boîte à outils	15
5. Groupe d'expert·es	18
6. Conférence de fin de projet	20
7. Recommandations clés et conclusions	22
1.1 Recommandations clés	22
Approche structurelle et constante autour de l'inclusion	22
Besoin d'un accueil spécifique pour les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+	25
7.2. Conclusion	28

Résumé exécutif

“Des espaces safe pour les demandeur·euses d’asile LGBTQIA+”

Le projet « Safer Spaces pour les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+* » s'est concentré sur les besoins spécifiques des personnes faisant partie de la diversité sexuelle et de genre dans les centres d'accueil pour demandeur·euses de protection internationale.

L'objectif du projet était de s'attaquer aux vulnérabilités structurelles des personnes LGBTQIA+ dans les structures d'accueil en fournissant aux professionnel·les de l'accueil les outils et l'expertise nécessaires pour :

- travailler de manière inclusive envers les personnes LGBTQIA+ ;
- améliorer l'attitude des autres résident·es à l'égard des personnes LGBTQIA+.

Le projet a duré trois ans et s’est achevé en décembre 2025. Prisme a entrepris les actions suivantes :

Phase 1 – janvier 2023 à décembre 2023 : Réalisation d’une étude approfondie sur les besoins des demandeur·euses LGBTQIA+ et ceux des professionnel·les du secteur de l’accueil

Phase 2 – janvier 2024 à décembre 2024 : Développement, élaboration d’une boîte à outils pour les professionnel·les et les co-résident·es, de formations sur mesure et d'un parcours de formation en ligne répondant aux besoins des professionnel·les.

Début de la constitution d'un groupe d'expert·es, composé à la fois d'acteur·ices de l'accueil et de la société civile LGBTQIA+, afin de pouvoir échanger régulièrement des connaissances et bonnes pratiques.

Phase 3 – janvier 2025 à décembre 2025

- Finalisation et diffusion de la boîte à outils et des formations sur mesure et du parcours de formation
- Intégration des formations et de la boîte à outils dans l'offre régulière des acteurs de l'accueil

- Organisation et mise en place du groupe d'expert-es
- Conférence nationale au cours de laquelle la boîte à outils et les formations ont été présentées aux professionnels du secteur de l'accueil

Le projet était complémentaire à un projet similaire de notre organisation partenaire çavaria. Çavaria était responsable de la partie néerlandophone et la Fédération Prisme de la partie francophone du projet. Vous pouvez retrouver les informations sur le projet néerlandophone ici : <https://cavaria.be/asiel>.

La boîte à outils et la formation en ligne développées dans le cadre du projet sont disponibles sur ce site web : <https://www.arcenciel-international.be/fr/boite-a-outils>.

1. Introduction et contexte du projet

Dans le cadre du Plan d'action fédéral 2021-2024 pour une Belgique favorable aux personnes LGBTQIA+, les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ ont été reconnu·es comme l'un des groupes les plus vulnérables au sein de la communauté LGBTQIA+, étant fréquemment victimes de différentes formes de discrimination. Les personnes LGBTQIA+ et les personnes présentant une diversité en matière de SOGIESC (Orientation Sexuelle, Identité et Expression de Genre, et Caractéristiques Sexuelles) qui demandent une protection internationale en Belgique sont en effet souvent confronté·es à des vulnérabilités supplémentaires. Beaucoup ont fui leur pays d'origine en raison de persécutions, de violences ou de discriminations fondées sur leur orientation sexuelle, leur identité ou expression de genre, ou leurs caractéristiques sexuelles. Une fois arrivées dans les structures d'accueil belges, la sécurité, le soutien et l'inclusion ne vont toutefois pas de soi.

À travers deux projets intitulés « Safer Spaces for LGBTQIA+ Asylum Seekers », Prisme et çavaria s'engagent à lutter contre la vulnérabilité des personnes LGBTQIA+ dans les structures d'accueil. Les objectifs de ces projets étaient de fournir des outils et de l'expertise aux professionnel·les de l'accueil afin de favoriser un travail inclusif à l'égard des personnes LGBTQIA+, ainsi que d'améliorer l'attitude des cohabitant·es par le biais de la sensibilisation, dans le but de créer un environnement plus sûr.

Les projets de çavaria et de Prisme se complétaient et poursuivaient les mêmes objectifs et actions. Ils se sont déroulés en grande partie de manière similaire, avec quelques accents spécifiques. Çavaria était responsable de la composante néerlandophone (Région Nord), tandis que Prisme assurait l'offre francophone (Région Sud). Fedasil a agi en tant que partenaire pour les deux projets. L'Union européenne a financé ces projets par l'intermédiaire du Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF).

Les projets ont démarré en janvier 2023 et se sont terminés en décembre 2025. Afin d'atteindre les objectifs fixés, çavaria et Prisme ont mené les actions suivantes :

- une étude approfondie des expériences et des besoins des résident·es LGBTQIA+ ainsi que des professionnel·les de l'accueil. Les conclusions qui en ont découlé ont servi de base aux actions ultérieures des projets ;
- le développement et le déploiement d'un e-learning spécifique au contexte, destiné aux professionnel·les de l'accueil, portant sur la diversité de genre,

sexuelle et/ou des caractéristiques sexuelles. Cet e-learning est disponible en trois langues : néerlandais, français et anglais ;

- le développement et le déploiement d'une formation en présentiel dans les centres d'accueil, via un dispositif de formation de formateur·rices ;
- le développement d'une boîte à outils complète contenant des conseils pratiques, tant pour les professionnel·les de l'accueil que pour les résident·es ;
- la création d'un groupe d'expert·es composé de professionnel·les de l'accueil et d'organisations de la société civile.

Les deux projets visaient principalement à fournir des connaissances et des outils aux professionnel·les de l'accueil. L'objectif était de les sensibiliser et de les soutenir afin qu'ils puissent accompagner les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ de manière sensible et inclusive, tout en améliorant le climat de vie au sein des structures d'accueil. Le choix délibéré de se concentrer sur les professionnel·les de l'accueil – et non directement sur les résident·es LGBTQIA+ – découlait de l'ambition d'aborder de manière structurelle les vulnérabilités des personnes LGBTQIA+ dans le secteur de l'accueil. Grâce à la formation et à la sensibilisation des travailleur·euses sociaux·ales, çavaria et Prisme souhaitent contribuer durablement à un accueil plus sûr et plus inclusif pour les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+.

Dans le cadre du projet, il a été constaté qu'il manquait, dans le secteur de l'accueil des demandeur·euses de protection internationale, une approche structurelle, des connaissances spécifiques, des formations et des outils permettant de traiter de manière inclusive la situation particulière des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+. De nombreux·ses professionnel·les de l'accueil indiquent se sentir désemparé·es : ils souhaitent agir de manière inclusive, mais ne savent pas toujours comment s'y prendre. Dans le même temps, les résident·es LGBTQIA+ indiquent se sentir régulièrement en insécurité dans les centres, souvent par crainte de violences et d'exclusion. Ces sentiments d'insécurité entraînent en outre le fait que beaucoup ne peuvent pas être pleinement elleux-mêmes et se voient contraint·es de cacher leur SOGIESC. Cela a un impact négatif sur leur bien-être, mais également sur le déroulement de leur procédure d'asile, dans la mesure où il leur est demandé de parler ouvertement de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre.

Dans ce rapport final, Prisme présente la manière dont son projet a été mis en œuvre, les différentes actions entreprises, ainsi que les outils pratiques et les formations qui sont désormais à la disposition du secteur de l'accueil des demandeur·euses de protection

internationale grâce au projet. Les conclusions et recommandations sont ensuite présentées à l'intention de Fedasil, du secteur de l'accueil des demandeur·euses de protection internationale et des décideur·euses politiques, avec des propositions concrètes visant à ancrer structurellement un accueil sûr pour les personnes LGBTQIA+.

Ce document constitue le rapport final de Prisme pour la région Sud. çavaria rédige en parallèle son propre rapport final pour la région Nord. Les conclusions et recommandations présentées dans ces rapports ont toutefois été formulées conjointement par çavaria et Prisme, sur la base des enseignements tirés des deux projets.

2. Étude approfondie

Dans une première partie du projet, une étude a été réalisée dans le but d'identifier les besoins des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ et ceux des professionnel·les travaillant dans les centres d'accueil de Wallonie. Cette étude visait à combler un manque de données en se concentrant sur les expériences des résident·es LGBTQIA+ et des professionnel·les dans les centres d'accueil. Les objectifs de cette recherche étaient de proposer des outils et des recommandations à Fedasil pour améliorer les conditions de vie et le soutien aux résident·es LGBTQIA+, tout en renforçant les compétences des professionnel·les. En effet, grâce aux conclusions de la recherche, et en collaboration avec Kliq (Cavaria), Prisme développera des formations en présentiel adaptées aux besoins réels des professionnel·les du secteur, ainsi qu'un e-learning, une boîte à outils et un groupe d'expert·es.

Ce résumé du rapport de recherche vise à synthétiser la méthodologie, à présenter les résultats généraux de la recherche et plus spécifiquement ceux pertinents aux centres Fedasil et Croix Rouge, et à détailler les solutions proposées par Prisme dans le cadre du projet "Safe Space". Dans une deuxième partie, des recommandations plus générales sont dirigées à Fedasil/ la Croix Rouge.

2.1. Méthodologie

Les données ont été collectées à travers des entretiens semi-structurés ou des questionnaires. 20 professionnel·les de neuf centres d'asile et 17 demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ y ont répondu. Les entretiens ont permis d'explorer en profondeur les expériences et les perceptions des résident·es et des travailleur·euses sur les questions de sécurité, d'inclusion et de soutien. L'analyse des données s'est concentrée sur l'identification des défis spécifiques, des vulnérabilités et des solutions potentielles.

2.2. Besoins identifiés

Pour les professionnel·les des centres d'accueil

Manque de formations sur les questions LGBTQIA+

Les professionnel·les ont exprimé le besoin urgent de formation sur les questions liées aux orientations sexuelles et identités de genre (SOGIESC). Bien que certaines formations existent, la majorité des travailleur·euses n'ont pas reçu suffisamment de formations pour comprendre pleinement les réalités des personnes LGBTQIA+ et offrir un soutien adéquat. Le manque de sensibilisation et de compréhension conduit parfois à des comportements discriminatoires ou à un manque de réponses appropriées face aux défis spécifiques rencontrés par les résident·es LGBTQIA+.

Les professionnel·les demandent des formations continues obligatoires pour être mieux équipé·es à traiter ces questions. Celles-ci devraient inclure des modules sur les sensibilités culturelles, la terminologie liée aux identités de genre et les réalités juridiques entourant les demandes d'asile fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Ces formations devraient également se concentrer sur la gestion des conflits culturels et la création d'un environnement respectueux pour tous·tes les résident·es, quelles que soient leurs identités.

Les professionnels des centres d'asile ont des préférences diverses en matière de méthodes de formation. Même si certains préfèrent une approche plus "traditionnelle" avec des ateliers, d'autres se tournent vers la formation en présentiel, ou une combinaison de formation en ligne et de séances en personne. L'accent est souvent mis sur des exercices interactifs et pratiques pour améliorer l'engagement et la compréhension. De plus, les professionnel·les expriment une préférence pour une variété de méthodes de formation adaptées aux différents niveaux d'éducation et compétences linguistiques du centre.

Manque de ressources informationnelles

Il semble y avoir un manque général de matériel d'apprentissage traitant spécifiquement des LGBTQIA+. Plusieurs des répondant·es déclarent explicitement qu'il n'y a pas de matériel disponible, tandis que d'autres mentionnent la présence de ressources limitées, telles que des brochures, des affiches, des dépliants de diverses associations.

Rôle des SPOCs (single points of contact)

Les Points de Contact Uniques (SPOCs) ont été identifiés comme un élément crucial pour améliorer le soutien aux résident·es LGBTQIA+. Les SPOCs servent de relais entre les résident·es et le personnel des centres pour faciliter la communication et répondre aux besoins spécifiques des personnes LGBTQIA+. Cependant, cette fonction est mal définie dans certains centres et manque de cohérence dans son application. Dans certains cas, il n'existe pas de SPOCs formellement désigné·es, et là où ils existent, iels ne disposent pas toujours des ressources et de la formation nécessaires pour remplir leur rôle efficacement.

Le personnel recommande la mise en place systématique de SPOCs dans tous les centres d'accueil, ainsi qu'une meilleure clarification de leurs responsabilités et des outils à leur disposition pour répondre aux besoins des résident·es LGBTQIA+. Cette standardisation contribuerait à créer un cadre plus équitable, garantissant que les personnes LGBTQIA+ bénéficient du même niveau de soutien, quel que soit le centre où elles résident.

Sensibilisation des co-résident·es

Les professionnel·les ont souligné la nécessité de sensibiliser les co-résident·es aux réalités des personnes LGBTQIA+. Les différences culturelles et religieuses dans les centres d'accueil sont souvent source de tensions et de discrimination à l'encontre des résident·es LGBTQIA+. Le manque de compréhension et les stéréotypes négatifs contribuent à un climat d'intolérance qui met en danger la sécurité des personnes LGBTQIA+.

Des initiatives de sensibilisation, telles que des ateliers et des discussions, sont nécessaires pour créer un environnement inclusif. Il est recommandé d'organiser des formations pour l'ensemble des résident·es afin de promouvoir une meilleure coexistence et un respect mutuel au sein des centres.

Pour les résident·es LGBTQIA+

Sentiment d'insécurité et harcèlement

L'un des défis majeurs auxquels sont confronté·es les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ dans les centres d'accueil est le sentiment généralisé d'insécurité. Beaucoup d'entre elles rapportent avoir été victimes de harcèlement verbal

et physique de la part d'autres résident-es. Les personnes transgenres et non-binaires sont particulièrement ciblées en raison de leur visibilité, ce qui les rend plus vulnérables aux agressions.

Les résident-es cachent souvent leur orientation sexuelle ou leur identité de genre par peur de représailles, ce qui entraîne un isolement social accru. Le manque de réponses adaptées de la part du personnel aggrave cette insécurité, car les incidents de discrimination ou de violence ne sont pas toujours traités de manière adéquate.

Proposer des formations et outils de sensibilisation des co-résident-es aux professionnel·les des centres pourrait permettre de prévenir ces situations de violence mais également d'informer sur comment les gérer au mieux.

Isolement social et marginalisation

L'isolement social est une autre problématique majeure pour les résident-es LGBTQIA+. De nombreux-euses demandeur-euses de protection internationale se retrouvent isolé-es au sein des centres, sans réseau de soutien ni espace communautaire. Le manque de groupes de soutien dédiés aux personnes LGBTQIA+ exacerbe cet isolement, en particulier pour celles qui ne peuvent pas compter sur leur famille ou leur communauté d'origine.

Les résident-es ont exprimé le besoin d'espaces sûrs où iels pourraient se retrouver et échanger leurs expériences. La mise en place de groupes de soutien réguliers pour les résident-es LGBTQIA+ au sein des centres permettrait de réduire cet isolement et de créer un environnement plus inclusif.

Manque d'accès aux soins psychologiques

La discrimination, le harcèlement et l'isolement social ont des effets dévastateurs sur la santé mentale des résident-es LGBTQIA+. Les professionnel·les de santé mentale dans les centres d'accueil ne sont pas toujours formé-es pour comprendre les besoins spécifiques des personnes LGBTQIA+, ce qui limite leur capacité à fournir un soutien psychologique approprié.

Les résident-es LGBTQIA+ ont exprimé la nécessité d'un accès plus facile à des services de soutien psychologique adaptés. Il est recommandé de renforcer la présence de professionnel·les formé-es sur les questions LGBTQIA+ dans les centres et d'organiser

des séances régulières de soutien psychologique pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Manque d'accès aux soins de santé

Les résident·es LGBTQIA+ des centres d'accueil font face à des obstacles importants en matière d'accès aux soins de santé. Ces difficultés sont souvent dues à une combinaison de facteurs structurels et sociaux, tels que la stigmatisation, la méconnaissance des besoins spécifiques de cette communauté et l'absence de formations appropriées pour les professionnel·les de santé. Le manque de compréhension et de sensibilisation aux réalités des personnes LGBTQIA+ dans ces contextes engendre une réticence à demander des soins, de peur d'être jugées, discriminées ou maltraitées. De plus, l'absence d'informations adaptées et accessibles sur les services de santé, associée à des barrières linguistiques, amplifie leur vulnérabilité. Par conséquent, les résident·es se trouvent souvent dans l'incapacité de bénéficier de soins adéquats, ce qui aggrave les problèmes de santé physique et mentale qu'ils peuvent rencontrer.

Manque de connaissances juridiques et de soutien administratif

Un autre défi important auquel font face les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ est le manque d'informations sur leurs droits légaux et sur les services d'aide disponibles. Beaucoup de résident·es ne sont pas au courant des recours juridiques dont ils peuvent bénéficier, ce qui complique le processus de demande d'asile.

De plus, les procédures d'asile pour les personnes LGBTQIA+ sont souvent vécues comme intrusives, car elles doivent prouver leur orientation sexuelle ou identité de genre pour justifier leurs demandes. Ce processus peut obliger les personnes à « sortir du placard » dans des contextes où elles ne se sentent pas en sécurité.

3. Contenus créés sur base de cette étude : Programme de formation

Sur la base des résultats de l'étude approfondie menée au début du projet, Prisme a développé et mis en œuvre un parcours de formation cohérent et progressif à destination des professionnel·les du secteur de l'accueil des demandeur·euses de protection internationale. Ce parcours vise à renforcer durablement les connaissances, les compétences et les pratiques des équipes afin de contribuer à la création d'espaces d'accueil plus sûrs et plus inclusifs pour les personnes LGBTQIA+.

Le parcours de formation se compose de trois volets complémentaires : une formation en ligne (e-learning), des formations en présentiel dans les centres d'accueil, et une formation de formateur·ices destinée à assurer la pérennité des acquis au sein du réseau d'accueil.

3.1. Formation en ligne (e-learning)

En partenariat avec çavaria, Prisme a contribué au développement d'un module de formation en ligne consacré aux bases de la diversité sexuelle, de genre et des caractéristiques sexuées (SOGIESC), spécifiquement adapté au contexte de l'accueil des demandeur·euses de protection internationale. Le contenu de cette formation repose directement sur les besoins identifiés lors de l'étude approfondie, tant du point de vue des professionnel·les que des personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale.

Dans le cadre de ce partenariat, Prisme a assuré la traduction et l'adaptation en français du module initialement développé par çavaria, afin de garantir son accessibilité aux professionnel·les de la Wallonie. La formation en ligne est également disponible en néerlandais et en anglais, ce qui permet une diffusion à l'échelle nationale et facilite son utilisation dans des contextes multilingues.

- Le e-learning aborde notamment :
 - les notions de base liées aux SOGIESC et à la terminologie inclusive ;
 - les réalités spécifiques vécues par les personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale ;

- les enjeux de sécurité, de confidentialité et de respect dans le contexte de l'accueil ;
- le rôle des professionnel·les dans la prévention des discriminations et des violences.

La formation est accessible gratuitement et sans identifiant via la plateforme de formation de çavaria, ainsi que via la boîte à outils en ligne de Prisme. Elle a également été relayée par Fedasil et la Croix-Rouge sur leurs plateformes internes, afin de faciliter son appropriation par les équipes de terrain. Le e-learning constitue une porte d'entrée accessible et flexible vers la thématique, et un outil complémentaire aux formations en présentiel.

3.2. Formations en présentiel pour le secteur de l'accueil

Sur la base des enseignements de l'étude approfondie, Prisme a développé une formation en présentiel destinée aux professionnel·les de l'accueil, centrée sur l'inclusion des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ et sur l'amélioration concrète des pratiques professionnelles au sein des centres d'accueil.

La formation a été conçue comme un module interactif et participatif, mettant l'accent sur :

- la compréhension des vécus et des vulnérabilités spécifiques des personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale ;
- l'analyse de situations concrètes issues du terrain ;
- le développement de compétences relationnelles et de communication adaptées ;
- l'identification de leviers d'action à l'échelle individuelle, d'équipe et institutionnelle.

Une phase de test a été menée à travers plusieurs sessions organisées dans des centres d'accueil Fedasil et Croix-Rouge en Wallonie et à Bruxelles. Ces sessions ont rassemblé des participant·es issu·es de différents services (travail social, accueil, santé, logistique, encadrement et direction), reflétant la diversité des fonctions impliquées dans l'accueil quotidien.

Les évaluations recueillies à l'issue de ces formations ont permis d'ajuster et d'améliorer le contenu, tant sur le plan pédagogique que sur le plan des outils pratiques proposés. Les retours ont mis en évidence un haut niveau de satisfaction et une perception claire de l'utilité de la formation dans la pratique professionnelle. La formation finalisée constitue désormais un outil structuré et transférable, prêt à être diffusé plus largement au sein du réseau d'accueil.

3.3. Formation de formateur·ices (train-the-trainer)

Afin d'assurer la durabilité du projet et l'ancrage des acquis au-delà de sa période de financement, Prisme a développé une formation de formateur·ices à destination des collaborateur·ices de Fedasil et de la Croix-Rouge. L'objectif de cette formation est de permettre à ces professionnel·les de s'approprier la formation en présentiel et de la dispenser de manière autonome dans leurs propres structures.

La formation de formateur·ices comprend :

- une appropriation approfondie du contenu de la formation « Safer spaces » ;
- des outils pédagogiques et supports de formation (dont des présentations et méthodologies) ;
- des techniques d'animation et de gestion de groupe adaptées à des contextes parfois sensibles ;
- une réflexion sur le rôle et la posture du·de la formateur·ice au sein de l'organisation.

Quatre sessions de formation de formateur·ices ont été organisées, réunissant au total cinquante participant·es. Les évaluations disponibles témoignent d'un accueil très positif et d'un sentiment de renforcement des compétences des participant·es. La formation a toutefois également mis en lumière la nécessité, pour les organisations partenaires, de clarifier à l'avenir les rôles, mandats et soutiens prévus pour ces formateur·ices, afin de garantir une mise en œuvre cohérente et pérenne des formations dans l'ensemble du réseau d'accueil.

4. Boîte à outils

Sur la base des résultats de l'étude approfondie, Prisme a développé une boîte à outils destinée à soutenir concrètement les professionnel·les de l'accueil dans l'accompagnement des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+, tout en améliorant l'accès à l'information et aux ressources pour les personnes concernées elles-mêmes. La boîte à outils vise à répondre à un double besoin identifié lors de la recherche : le manque d'outils pratiques à disposition des équipes de terrain et l'insuffisance d'informations accessibles, adaptées et fiables pour les résident·es LGBTQIA+.

La conception de la boîte à outils s'est appuyée sur une réflexion collective au sein de l'équipe de formation de Prisme, croisant les résultats de l'étude, l'expertise de terrain de Prisme et les apports d'organisations partenaires spécialisées. Un partenariat spécifique a été établi avec la Maison Arc-en-Ciel de Verviers, en raison de son expérience approfondie dans l'accompagnement des personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale. Cette collaboration a permis d'ancrer les outils développés dans des situations réelles et des besoins concrets rencontrés sur le terrain.

Après concertation avec Fedasil, il a été décidé de développer une boîte à outils unique, structurée de manière à répondre à différents publics : les professionnel·les de l'accueil, les résident·es LGBTQIA+ et, de manière indirecte, les co-résident·es. Dans la pratique, la boîte à outils s'adresse en priorité aux professionnel·les, qui peuvent l'utiliser comme support dans leur travail quotidien et orienter les résident·es vers les ressources pertinentes. Cette approche a été validée par les responsables du suivi du projet chez Fedasil.

La boîte à outils est accessible en ligne via la plateforme Arc-en-Ciel International Rainbow de Prisme. Elle rassemble des ressources variées, organisées de manière à faciliter leur utilisation en contexte professionnel, et comprend notamment :

- une cartographie des associations, organisations et collectifs actifs en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre en matière d'accompagnement des personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale ;
- des informations à destination des professionnel·les sur les notions liées aux SOGIESC et sur les points d'attention spécifiques dans l'accompagnement ;

- des informations accessibles à destination des demandeur·euses de protection internationale concernant leurs droits, la procédure d’asile et les lieux où trouver de l’aide.

La boîte à outils comprend également des outils pédagogiques et pratiques, parmi lesquels :

- l’outil « Récits de vie », développé avec la Maison Arc-en-Ciel de Verviers, qui s’appuie sur des témoignages anonymisés de personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale. Ces fiches visent à sensibiliser les professionnel·les aux réalités vécues par les résident·es et proposent, pour chaque situation, une analyse, des pistes d’action et des points d’attention ;
- un outil de recommandations générales à destination des professionnel·les, reprenant les grands principes et points d’attention pour un accompagnement respectueux et inclusif ;
- des supports visuels développés par çavaria (posters « lanceurs de conversation ») destinés à faciliter l’ouverture du dialogue dans les centres d’accueil ;
- la brochure « The Right to Be Yourself », développée par çavaria, dont Prisme a accompagné la traduction en français ;
- des liens vers d’autres outils et ressources développés par des organisations partenaires (dont NANSEN, le CGRA, la Plateforme Prévention Sida, Rainbow Refugee Committee ou encore çavaria) ;
- une sélection de ressources culturelles (films, séries, livres, podcasts) abordant la diversité sexuelle et de genre dans des perspectives non occidentales.

La diffusion de la boîte à outils s’est faite de manière progressive. Dès sa mise en ligne en septembre 2025, elle a été communiquée aux responsables du projet chez Fedasil et à la Croix-Rouge, et relayée via leurs canaux internes. Bien que Fedasil ait exprimé le souhait d’intégrer la boîte à outils à sa propre plateforme de formation, des contraintes techniques n’ont pas permis cette intégration complète.

Afin de renforcer la visibilité et l’appropriation de la boîte à outils par les équipes de terrain, Prisme a organisé, en décembre 2025, un envoi physique à l’ensemble des centres d’accueil collectifs de Wallonie. Chaque colis comprenait une sélection d’outils imprimés ainsi que des éléments visuels (posters, brochures, stickers et pins) permettant aux professionnel·les de marquer explicitement leur ouverture et de créer un climat plus

accueillant au sein des centres. Ces éléments ont été ajoutés en réponse aux retours des professionnel·les, qui ont souligné l'importance de disposer de signes visibles de soutien et d'inclusion.

Depuis sa mise en ligne, la boîte à outils a fait l'objet de consultations régulières. Bien qu'elle ne soit pas téléchargeable, afin de garantir l'actualisation permanente des informations, le nombre de visites de la page constitue un indicateur de son utilisation. La boîte à outils s'inscrit ainsi comme un outil structurant du projet, conçu pour rester accessible et pertinent au-delà de sa durée, et pour soutenir durablement les pratiques inclusives au sein du réseau d'accueil.

5. Groupe d'expert-es

Sur la base des résultats de l'étude approfondie, Prisme a mis en place un groupe d'expert-es visant à créer un espace d'échange, de réflexion et d'intervision entre professionnel·les du secteur de l'accueil et acteur·ices de la société civile LGBTQIA+. Ce groupe avait pour objectif de renforcer les pratiques professionnelles, de favoriser le partage d'expériences de terrain et de soutenir le développement d'approches cohérentes et inclusives en matière d'accueil des personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale.

La composition du groupe d'expert-es a été définie en concertation avec Fedasil et la Croix-Rouge. Il était principalement composé de collaborateur·ices des centres d'accueil identifié·es comme personnes de référence LGBTQIA+ (Croix-Rouge), Single Points of Contact (SPOC) LGBTQIA+ (Fedasil), ou, en l'absence de ces fonctions formalisées, de travailleur·euses particulièrement engagé·es sur ces questions au sein de leur centre. Des représentant·es de la société civile spécialisée ont également été associé·es aux travaux du groupe.

Le groupe d'expert-es s'est réuni à trois reprises entre juin et décembre 2025. Afin de faciliter la participation des professionnel·les issu·es de différents centres d'accueil, les réunions se sont déroulées en ligne. Chaque session était animée par une travailleuse de Prisme, qui assurait la coordination des échanges, l'apport de contenus théoriques et le lien avec les autres actions du projet. Lors de certaines réunions, une collaboration avec Rainbow Refugee Committee a permis d'enrichir les discussions par une expertise complémentaire.

Les réunions du groupe d'expert-es ont abordé des thématiques centrales telles que :

- les conditions de sécurité et de bien-être des personnes LGBTQIA+ dans les centres d'accueil ;
- les inégalités de pratiques entre centres et les défis liés à l'absence de cadre structurel commun ;
- la gestion de situations complexes ou sensibles à partir de cas concrets apportés par les participant·es ;

- la visibilité et le rôle des professionnel·les engagé·es sur les questions LGBTQIA+ au sein des centres ;
- la contribution du groupe à l'élaboration et à l'amélioration de certains outils développés dans le cadre du projet, notamment la boîte à outils.

Les échanges ont permis aux participant·es de rompre l'isolement souvent ressenti dans leur rôle, de mutualiser des pratiques et de renforcer leurs capacités d'action au quotidien. Les évaluations recueillies à l'issue des réunions témoignent d'une appréciation positive de cet espace d'intervision, perçu comme pertinent, concret et utile.

À l'issue de la dernière réunion, les participant·es ont exprimé de manière unanime le souhait de voir ces échanges se poursuivre au-delà du projet. Fedasil et Rainbow Refugee Committee ont manifesté leur intention de soutenir la continuation de cette dynamique, notamment par la reprise et la pérennisation des interventions. Un groupe de discussion informel a également été créé afin de permettre aux participant·es de continuer à échanger des outils, des ressources et des bonnes pratiques.

6. Conférence de fin de projet

Dans une perspective de diffusion large des résultats et des outils développés dans le cadre du projet, Prisme a coorganisé, en collaboration avec çavaria, une conférence nationale de clôture. Cette conférence visait à présenter le projet « Safer spaces for LGBTQIA+ Asylum Seekers », à partager les principaux enseignements de l'étude approfondie et à valoriser les formations et outils développés au cours des trois années du projet.

La conférence nationale s'est tenue le 21 octobre 2025 à la Bibliothèque royale de Belgique (KBR), à Bruxelles. Elle s'adressait principalement aux professionnel·les du secteur de l'accueil, aux représentant·es d'organisations partenaires, aux décideur·euses politiques et aux acteur·ices de terrain concerné·es par les enjeux d'inclusion et de protection des personnes LGBTQIA+ en demande de protection internationale.

Le programme de la conférence comprenait :

- des témoignages issus du secteur de l'accueil, tant de la part d'une personne LGBTQIA+ en demande de protection internationale que de professionnel·les de terrain ;
- une présentation des objectifs du projet et des résultats de l'étude approfondie menée par Prisme et çavaria ;
- une présentation des outils concrets développés, dont la boîte à outils et le parcours de formation ;
- une synthèse des conclusions et recommandations politiques visant à renforcer durablement la sécurité et l'inclusion des personnes LGBTQIA+ dans l'accueil.

La conférence s'est conclue par un moment de réception et de réseautage, favorisant les échanges entre participant·es et la création de liens entre institutions, professionnel·les et organisations de la société civile.

L'événement a rassemblé environ 120 participant·es, issus de différentes régions et organisations. Les inscriptions ont été recueillies via des canaux distincts en français et en néerlandais, reflétant le caractère national et bilingue de l'événement. À l'issue de la

conférence, les supports de présentation ont été transmis aux participant·es afin de prolonger la diffusion des contenus.

Un formulaire d'évaluation a été envoyé aux participant·es plusieurs semaines après l'événement. Les retours disponibles indiquent une évaluation positive de la conférence, tant sur la qualité des interventions que sur la pertinence des contenus présentés. Une partie des répondant·es a indiqué utiliser, dans leur pratique professionnelle, les connaissances et outils découverts à l'occasion de la conférence.

7. Recommandations clés et conclusions

1.1 Recommandations clés

Approche structurelle et constante autour de l'inclusion

Cette partie propose un ensemble complet de recommandations pratiques visant à améliorer le soutien apporté aux demandeurs d'asile LGBTQIA+ dans les centres d'accueil wallons. Ces recommandations sont fondées sur des entretiens qualitatifs et la littérature scientifique portant sur les défis spécifiques rencontrés par les personnes LGBTQIA+ dans le processus d'asile en Wallonie. L'étude montre clairement que le climat d'accueil pour les résident·es LGBTQIA+ dans ces centres est très négatif. Iels ne se sentent pas en sécurité et ne peuvent pas être elleux-mêmes dans les structures d'accueil, faisant face à des violences et à de l'ostracisation de la part de leurs co-résident·es. De plus, l'accès aux soins de santé mentale et physique leur est difficile, tout comme l'obtention d'informations claires sur leurs droits et la protection juridique auxquels iels ont droit.

Cette enquête a été réalisée parallèlement à celle menée par Kliq (çavaria) en Flandre, dans le but de produire un ensemble de recommandations à l'échelle fédérale pour l'ensemble des centres d'accueil de Fedasil, la Croix Rouge, et les autres partenaires. Il est essentiel de répondre à ces problématiques de manière structurelle et permanente, ce qui dépasse les possibilités du projet "Safe Space" de Prisme.

Sur la base de notre étude et d'autres recherches sur le sujet, Prisme propose des recommandations pour Fedasil, la Croix Rouge, et les autres structures d'accueil pour les personnes en demande de protection internationale. Nous devons tenir compte des différences entre les réalités des deux régions du pays, mais cela ne constituera pas un obstacle à la mise en œuvre de recommandations à l'échelle fédérale.

Formation continue du personnel

Les professionnel·les des centres d'accueil doivent recevoir des formations régulières et obligatoires sur les questions LGBTQIA+. Ces formations devraient inclure des modules sur les réalités sociales et psychologiques des personnes LGBTQIA+, ainsi que des aspects légaux et culturels. Il est crucial de donner au personnel les outils nécessaires

pour comprendre et répondre aux besoins spécifiques des résident·es LGBTQIA+ de manière professionnelle et respectueuse.

Création d'espaces sécurisés

Les résident·es LGBTQIA+ doivent avoir accès à des espaces sécurisés dans les centres d'accueil. Cela inclut des chambres individuelles et des installations sanitaires privées pour les personnes trans et non-binaires, ainsi que des espaces communautaires où elles peuvent se rencontrer en toute sécurité.

En plus des adaptations possibles dans les centres existants, la création d'un centre dédié aux demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ est essentielle pour offrir un espace sûr et respectueux, où ces personnes vulnérables peuvent se sentir protégées et comprises. Les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ sont souvent exposé·es à des discriminations, des violences ou des actes de harcèlement au sein des structures d'accueil générales, en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Un centre spécialisé permettrait de répondre à ces problématiques en garantissant un environnement sécurisé et adapté. De plus, un personnel formé aux réalités et aux besoins spécifiques de cette communauté serait capable de fournir un accompagnement psychologique, juridique et médical approprié, tout en agissant avec sensibilité et compréhension. Ce type de centre favoriserait ainsi l'inclusion, le bien-être et la dignité des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+, en leur offrant un soutien adapté tout au long de leur parcours.

Amélioration de l'accès aux soins psychologiques

Il est essentiel de proposer des soins tenant compte des traumatismes potentiels vécus par les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+. Il est également important d'offrir un soutien en santé mentale adapté aux expériences spécifiques des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ fuyant les persécutions. Leur santé mentale est profondément affectée par les traumatismes et la discrimination qu'ils ont subis (Meyer, 2015).

Il est nécessaire de renforcer les services de santé mentale dans les centres en recrutant des professionnel·les formé·es aux problématiques LGBTQIA+. Des groupes de soutien réguliers doivent également être mis en place pour répondre aux besoins spécifiques des résident·es LGBTQIA+ et leur offrir un cadre où ils peuvent partager leurs expériences.

Amélioration de l'accès aux soins de santé sexuelle

Des études montrent que les demandeurs d'asile LGBTQIA+ rencontrent souvent des obstacles dans l'accès aux services de santé sexuelle, soulignant la nécessité d'une prise en charge adaptée et accessible (Daskal, 2018). Des ateliers et des formations sur les soins de santé sexuelle devraient être organisés pour le personnel et les résident·es, en plus de sensibiliser ces derniers aux enjeux liés au VIH et aux IST (Meyer, 2015).

Il est essentiel de proposer des services inclusifs et culturellement compétents pour assurer un accès équitable aux installations de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST). Cela inclut la mise à disposition de tests de dépistage du VIH et des IST, la distribution de matériel de prévention, ainsi que des traitements adaptés pour les IST. Il est crucial de fournir des ressources traduites et culturellement adaptées sur les pratiques sexuelles sûres, la contraception et les relations saines.

Information et accompagnement juridique

Les résident·es LGBTQIA+ doivent avoir accès à des informations claires sur leurs droits légaux (et notamment les lois anti-discriminations belges) et sur les services disponibles pour les soutenir dans leurs démarches. Il est recommandé de renforcer les ressources d'accompagnement juridique pour que les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ puissent naviguer plus facilement dans le système juridique belge. Il est également recommandé de faciliter les connections à partir des centres avec des organisations d'aide juridique pour personnes migrantes.

Renforcement du soutien administratif personnalisé

Les résident·es doivent bénéficier d'un accompagnement administratif plus personnalisé. Cela inclut un soutien spécifique pour les personnes LGBTQIA+, afin qu'elles puissent comprendre et gérer leurs demandes d'asile dans un cadre sécurisant.

Sensibilisation des co-résident·es et réflexions interculturelles

Des initiatives de sensibilisation doivent être mises en place dans les centres pour promouvoir une culture de respect et de tolérance. Cela inclut l'organisation d'ateliers de discussion et de formations interculturelles pour les résident·es et le personnel, afin de réduire les tensions et de favoriser un environnement inclusif pour tous.

Création de liens intracommunautaires

Il est important de favoriser la création de groupes de soutien par les pairs pour les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+, afin de briser l'isolement social et la marginalisation. Cela peut inclure la mise en relation avec des organisations communautaires LGBTQIA+ en Belgique, ainsi que l'implémentation de programmes de mentorat (buddy system) visant à offrir un soutien émotionnel et des conseils. Les réseaux de soutien social sont essentiels pour renforcer la résilience des demandeurs d'asile LGBTQIA+ (Vasquez, 2019).

Besoin d'un accueil spécifique pour les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+

La politique actuelle n'est pas en mesure de garantir la sécurité et le bien-être des résident·es LGBTQIA+. Malgré les efforts déployés (comme les projets « Safer Spaces for LGBTQIA+ Asylum Seekers »), le système d'accueil reste structurellement insuffisant pour protéger les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+. La discrimination, l'intimidation, le manque d'intimité et l'insécurité restent très répandues, tandis que les formes d'accueil existantes ne répondent pas à la réalité ni aux besoins de ces résident·es. De plus, elles ne leur offrent pas une base digne pour suivre leur procédure d'asile en toute sécurité.

Dans ce contexte, Prisme et çavaria plaident en faveur d'un accueil spécifique destiné aux personnes LGBTQIA+ comme réponse pragmatique et nécessaire à l'absence d'une politique ciblée et structurelle pour les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+. Cette position part du constat que les revendications antérieures concernant l'amélioration de l'accueil pour tous·tes et la nécessité d'une approche structurelle en matière d'inclusion (voir ci-dessus) n'ont jamais abouti au fil des années.

L'accueil spécifique destiné aux personnes LGBTQIA+ doit être une option pour celles et ceux qui le souhaitent, en complément de l'accueil classique. Il constitue une étape intermédiaire nécessaire tant que les structures d'accueil classiques ne parviennent pas à garantir un environnement sûr, inclusif et digne pour tous·tes.

Un accueil spécifique offrirait aux demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ un environnement dans lequel leur sécurité, leur dignité et leur bien-être pourraient être effectivement garantis, conformément aux obligations européennes et

belges en matière de besoins d'accueil particuliers. Cela permettrait notamment :

- de garantir un environnement de vie sûr, exempt de discrimination, d'intimidation et de violence ;
- de travailler avec des professionnel·les formé·es et spécialisé·es, permettant de préserver l'expertise et de ne pas dépendre de l'engagement individuel ou du roulement du personnel ;
- d'offrir un meilleur accès à des informations, à un accompagnement et à des services adaptés, en collaboration avec des organisations LGBTQIA+ ;
- de faciliter le développement communautaire, tant au sein du centre que dans la société en général ;
- de fournir des infrastructures adaptées, telles que des chambres privées et des installations inclusives en matière de genre ;
- de travailler de manière structurelle et cohérente afin de répondre aux besoins des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+, contrairement à l'approche *ad hoc* actuelle.

Les centres d'accueil spécifiques aux personnes LGBTQIA+ devraient de préférence être situés dans ou à proximité de zones urbaines, avec un accès facilité à des services et organisations spécialisés dans les questions LGBTQIA+. Cela favoriserait l'accès à ces services, ainsi que la création de communautés de soutien.

Le déploiement de tels centres d'accueil peut se faire par étapes, en réorientant progressivement des centres existants et en permettant à Fedasil de collaborer étroitement avec des organisations LGBTQIA+ spécialisées.

Les structures d'accueil spécifiques aux personnes LGBTQIA+ doivent répondre à des conditions claires :

- un accès fondé sur l'auto-identification, dans le respect de la diversité des expériences et des descriptions liées aux SOGIESC, et en étroite collaboration avec les organisations LGBTQIA+ afin d'améliorer l'évaluation de la vulnérabilité par Fedasil (voir également la recommandation ci-dessus) ;

- la discrétion est essentielle afin de protéger tant les résident·es que les professionnel·les face aux risques externes ;
- la liberté de choix est cruciale : les résident·es doivent pouvoir choisir entre un accueil spécifique ou un accueil régulier ;
- un espace sûr n'est pas synonyme de ségrégation : comme pour d'autres groupes vulnérables (par exemple les mineur·es non accompagné·es, les personnes victimes de violences domestiques, Sisters' House), l'accueil protégé est reconnu et socialement accepté comme un soutien nécessaire, et non comme une forme de « ghettoïsation » ;
- l'intégration nécessite avant tout sécurité et stabilité : les personnes confrontées quotidiennement à la discrimination ou à la violence ne peuvent ni s'épanouir ni participer activement à la société. L'accueil spécifique offre une base sûre à partir de laquelle une intégration réussie devient possible ;
- la protection ne doit pas être abandonnée par crainte d'abus : comme dans tout système visant à protéger des personnes vulnérables, il existe un risque que certain·es demandent à y accéder à tort. Ce risque ne peut cependant occulter les dangers réels et graves auxquels sont aujourd'hui confrontés les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+. Par ailleurs, l'accueil spécifique n'offre pas de « meilleurs » soins que l'accueil régulier, mais des soins plus adaptés aux personnes qui en ont besoin. Il s'agit d'une condition préalable à l'égalité de traitement.

Le plaidoyer de Prisme et de çavaria en faveur d'un accueil spécifique pour les personnes LGBTQIA+ ne constitue donc pas une fin en soi, mais une étape intermédiaire nécessaire pour garantir la sécurité, la dignité et l'égalité de traitement, tant que les centres d'accueil réguliers ne sont pas en mesure de le faire. Il s'agit d'une mesure réaliste, fondée et urgente pour répondre aux besoins des demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ dans le cadre d'accueil existant, tout en contribuant à leur bien-être, à leur résilience et à leurs chances d'intégration réussie.

7.2. Conclusion

L'étude met en lumière les défis uniques auxquels sont confronté·es les demandeur·euses de protection internationale LGBTQIA+ dans les centres d'accueil en Belgique. Pour améliorer leur situation, il est impératif de mettre en œuvre des politiques inclusives et de fournir une formation continue aux professionnel·les. La création d'espaces sécurisés, un meilleur accès aux soins psychologiques et un accompagnement juridique adapté sont essentiels pour garantir le bien-être et la sécurité des résident·es LGBTQIA+.

Les centres d'accueil doivent également intensifier leurs efforts pour sensibiliser les résident·es et le personnel à la diversité sexuelle et de genre, afin de promouvoir une culture de respect et d'inclusion. Ces mesures permettront de créer un environnement où les droits des personnes LGBTQIA+ sont protégées et où elles peuvent vivre en sécurité et dignité.

La mise en œuvre de ces recommandations contribuera de manière significative à la création d'un environnement inclusif et bienveillant pour les demandeurs d'asile LGBTQIA+ dans les centres d'accueil de Fedasil. En répondant à leurs besoins spécifiques, nous pouvons promouvoir leur sécurité, leur bien-être et leur intégration réussie dans la société belge.